



Moulins, le 6 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

La loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars, « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

Une cérémonie sera organisée, mardi 19 mars 2019 à 11h15, au monument de la Victoire square Général Leclerc à MOULINS.

Les associations d'anciens combattants et la population sont cordialement invitées.

Contact presse

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle
Céline Bonnet 04 70 48 33 10 - Christine de Rodellec 04 70 48 30 36
pref-communication@allier.gouv.fr

2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex

www.allier.gouv.fr



L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00